



Référence client : 316 743 765

Numéro Compte de Contrat : 522 138 705

Lieu de consommation :

N7 CONTRE ALLEE DES LAURIERS
CONTRE ALLEE DES LAURIERS
03000 MOULINS

Détail de votre contrat en p.4

MR NIEUVIARTS ROLAND
20 ROUTE DE MOULINS
03460 TREVOL

Pourquoi reste-t-il un montant à régler ?

Nous avons estimé votre consommation en Gaz à 24086 kWh et en Electricité à 2761 kWh pour l'année. Sur la période échue, vous avez finalement consommé 35406 kWh en Gaz et 3868 kWh en Electricité.



Votre prochain échéancier

Vous serez prélevé de 463,37 €
le 25 de chaque mois

Télé-relevé Gaz

autour du 11 de chaque mois

Télé-relevé Electricité

autour du 11 de chaque mois

(Détail p.4)

VOTRE MODE DE PAIEMENT

Conformément à votre demande, le
montant de cette facture sera prélevé
sur le compte
1680600820660908532XXXX.

Retrouvez vos coordonnées
bancaires p.4.



Gaz naturel du 10/04/23 au 09/04/24

35406 kWh - Cette consommation repose sur les index réels transmis par le compteur communicant.



Electricité du 12/04/23 au 11/04/24

3868 kWh - Cette consommation repose sur les index réels transmis par le compteur communicant.

Services

Remises

+ 4 336,64 €

+ 944,15 €

+ 86,00 €

- 0,22 €

Total TTC des éléments facturés

= 5 366,57 €

Dont Total hors TVA (4 519,01 €)

Dont Total TVA (847,56 €)

Prélèvements déjà effectués pour le Gaz naturel et l'Electricité

- 3 281,19 €

Montant TTC de la facture

= 2 085,38 €

échéance au 29 avril 2024

Montant Total TTC (PRELEVE LE 29/04/24)

2 085,38 €

Pour vous repérer et mieux gérer

L'évolution de votre consommation Gaz (en kWh):

219 23210 35406

De mars à avr. 2022
De avr. 2022 à avr. 2023
De avr. 2023 à avr. 2024



GAZ

L'évolution de votre consommation Electricité (en kWh):

35 2771 3868

De mars à avr. 2022
De avr. 2022 à avr. 2023
De avr. 2023 à avr. 2024



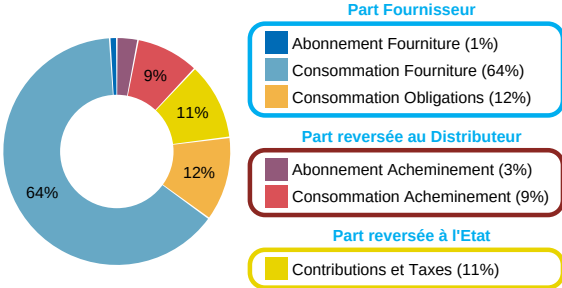
ELEC.

Les événements Gaz sur votre période facturée

- ➡ Votre consommation repose sur les index télé-relevés par le compteur communicant.
- ➡ Vos Abonnement et Prix par kWh pour l'acheminement (HTT) évoluent suite à l'évolution de l'ATRD (Accès des Tiers aux Réseaux de Distribution), conformément à votre Contrat.
- ➡ Sur la période facturée, les prix du Gaz ont changé suite au renouvellement de votre contrat au 1^{er} avril 2024.

Pour aller plus loin : facture.particuliers.engie.fr

Ce que vous payez en Gaz



GAZ NATUREL	Ancien Index	Nouvel Index	Différence en m³	Coeff conv ⁽¹⁾	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %
Abonnement Fourniture du 12/06/23 au 31/03/24 sur la base de 4,27€ HT par mois ⁽²⁾ du 01/04 au 11/06/24 sur la base de 4,25€ HT par mois ⁽²⁾							41,84 10,19	5,5 5,5
Abonnement Acheminement du 12/06 au 30/06/23 sur la base de 10,98€ HT par mois ⁽²⁾ du 01/07/23 au 11/06/24 sur la base de 11,46€ HT par mois ⁽²⁾							6,96 132,57	5,5 5,5
Total Abonnement							191,56	
Consommation Fourniture du 10/04/23 au 09/04/24 compteur n° 120 au prorata du 10/04/23 au 31/03/24 au prorata du 01/04 au 09/04/24	2140 télé-relevé	5386 télé-relevé	3246	10,91	35406 34605 801	 0,06513 0,04987	 2253,823 39,946	 20,0 20,0
Consommation Acheminement du 10/04/23 au 09/04/24 compteur n° 120 au prorata du 10/04 au 30/06/23 au prorata du 01/07/23 au 09/04/24	2140 télé-relevé	5386 télé-relevé	3246	10,91	35406 6788 28618	 0,00856 0,00893	 58,105 255,559	 20,0 20,0
Consommation Obligations ⁽³⁾ du 10/04/23 au 09/04/24 au prorata du 10/04 au 30/06/23 au prorata du 01/07/23 au 31/03/24 au prorata du 01/04 au 09/04/24					35406 6788 27817 801	 0,01053 0,01235 0,01311	 71,478 343,540 10,501	 20,0 20,0 20,0
Total Consommation							3032,95	
Contributions et taxes liées à l'énergie ⁽⁴⁾ Contribution Tarifaire Acheminement Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel du 10/04 au 31/12/23 Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel du 01/01 au 09/04/24					 24675 10731	 0,00837 0,01637	 34,47 206,53 175,67	 5,5 20,0 20,0
Total Contributions et taxes							416,67	

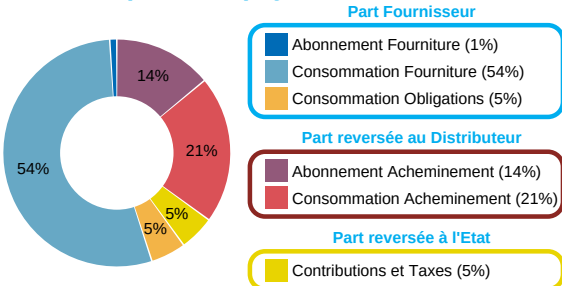
TOTAL GAZ NATUREL TTC 4 336,64 €

Les événements Electricité sur votre période facturée

- ➡ Votre consommation repose sur les index télé-relevés par le compteur communicant.
- ➡ Vos Abonnement et Prix par kWh pour l'acheminement (HTT) évoluent suite à l'évolution du TURPE (Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Electricité), conformément à votre Contrat.
- ➡ Sur la période facturée, les prix de l'Electricité ont changé suite au renouvellement de votre contrat au 1^{er} avril 2024.

Pour aller plus loin : facture.particuliers.engie.fr

Ce que vous payez en Electricité



ELECTRICITE	Ancien Index	Nouvel Index	Conso kWh	Prix kWh HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %
Abonnement Fourniture du 12/06/23 au 31/03/24 sur la base de 1,00€ HT par mois ⁽²⁾ du 01/04 au 11/06/24 sur la base de 0,71€ HT par mois ⁽²⁾					9,80 1,69	5,5 5,5
Abonnement Acheminement du 12/06 au 31/07/23 sur la base de 9,39€ HT par mois ⁽²⁾ du 01/08/23 au 11/06/24 sur la base de 10,27€ HT par mois ⁽²⁾					15,65 108,21	5,5 5,5
Total Abonnement					135,35	
Consommation Fourniture du 12/04/23 au 11/04/24 Heures Semaine compteur n° 169 au prorata du 12/04/23 au 31/03/24 au prorata du 01/04 au 11/04/24 du 12/04/23 au 11/04/24 Heures Week-end compteur n° 169 au prorata du 12/04/23 au 31/03/24 au prorata du 01/04 au 11/04/24	2677 télé-relevé	5097 télé-relevé	2420 2352 68 1448	 0,12929 0,12191	304,090 8,290	20,0 20,0
	150 télé-relevé	1598 télé-relevé	1410 38	0,07645 0,06861	107,794 2,607	20,0 20,0
Consommation Acheminement du 12/04/23 au 11/04/24 compteur n° 169 au prorata du 12/04 au 31/07/23 au prorata du 01/08/23 au 11/04/24	2828 télé-relevé	6695 télé-relevé	3867 1065 2802	 0,03940 0,04370	41,961 122,447	20,0 20,0
Consommation Obligations ⁽³⁾ du 12/04/23 au 11/04/24 au prorata du 12/04/23 au 31/03/24 au prorata du 01/04 au 11/04/24			3868 3762 106	 0,00976 0,01206	36,717 1,278	20,0 20,0
Total Consommation					625,19	
Contributions et taxes liées à l'énergie ⁽⁴⁾ Contribution Tarifaire Acheminement Contribution au service public de l'Electricité du au 31/01/24 Contribution au service public de l'Electricité du 01/02 au 11/04/24			3108 760	0,0010000 0,0210000	26,77 3,11 15,96	5,5 20,0 20,0
Total Contributions et taxes					45,84	

TOTAL ELECTRICITE TTC	944,15 €
Dont 288,27 EUR HT reversés à votre Distributeur au titre de l'acheminement de l'Electricité	

SERVICES	Quantité	Prix unitaire HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %	Total TTC en euros
Option Week-end de mai 2023 à mars 2024	11	3,33	36,63	20,0	44,00
Option Elec Vert+ de mai 2023 à mars 2024	11	2,50	27,50	20,0	33,00
Option Week-end pour avril 2024	1	5,00	5,00	20,0	6,00
Option Elec Vert+ pour avril 2024	1	2,50	2,50	20,0	3,00

TOTAL SERVICES TTC	86,00 €
--------------------	---------

REMISES	Quantité	Prix unitaire HT en euros	Montant hors TVA en euros	Taux de TVA en %	Total TTC en euros
Bouclier Tarifaire Elec du 01/02/23 au 25/02/23 228 kWh à -0.00081 euros	1	- 0,18	- 0,18	20,0	- 0,22

TOTAL REMISES TTC	- 0,22 €
-------------------	----------

	Montant hors TVA en euros	Montant TVA au taux de 5,5%	Montant TVA au taux de 20,0%	Total TTC en euros
Total des éléments facturés	4 519,01	21,35	826,21	5 366,57
Déduction des prélèvements effectués				- 3 281,19
TOTAL DE VOTRE FACTURE				2 085,38 €

Vos Contacts Utiles

Votre Service Clients Engie



Accédez à votre espace client 24h/24 - 7j/7
particuliers.engie.fr



Accédez depuis votre application mobile



Du lundi au samedi : 8H-20H

N°Cristal 0 969 324 324

APPEL NON SURTAXÉ



ENGIE, TSA 87494, 76934 ROUEN CEDEX 09

Urgence Dépannage 24h/24



Urgence sécurité Gaz GRDF

0 800 473 333 Service & appel gratuits



Dépannage Electricité Enedis

N°Cristal 0 972 675 003

APPEL NON SURTAXÉ

Chèque Énergie



Enregistrez votre Chèque Énergie sur chequeenergie.gouv.fr

Ou envoyez le à ENGIE TSA 10 016

78924 YVELINES CEDEX 9 (référence client au dos du chèque)

Vos services gratuits actifs

- Facture en ligne
- Espace client
- Mensualisation

Vos prochaines échéances



Télé-relevé Gaz autour du
11 de chaque mois

Prochaine facture autour
du **11 avril 2025**

Télé-relevé Electricité autour du
11 de chaque mois

Pour votre prochaine facture, les compteurs communicants Gaz et Electricité seront télé-relevés. Vous avez ainsi la garantie d'être facturé au plus près de vos consommations réelles.

Votre contrat d'énergie avec Engie



Gaz Référence 1 an
(Entre 4 000 et 29 999 kWh par an)

Date d'effet : 01/04/24 - Date d'échéance : 31/03/25
Consommation Annuelle de Référence en kWh (CAR) : 23375
Compteur Gazpar communicant
Point de comptage et d'estimation : 40388567293614



Elec Référence 1 an

Date d'effet : 01/04/24 - Date d'échéance : 31/03/25
Puissance souscrite : 9 kVA
Compteur Linky communicant / Heures Week-end : les samedis, dimanches et jours fériés de 0h00 à 23h59 (peuvent varier de quelques minutes)
Point de livraison : 17397395073784
Elec Verte

Faites des économies d'énergie en maîtrisant votre consommation



Suivez votre consommation au plus près sur votre Espace Client avec **Ma conso**
(inclus dans votre offre)



Une mauvaise isolation, c'est jusqu'à 80% d'énergie perdue. Renseignez-vous sur les travaux d'isolation sur le site <https://www.ademe.fr/>

Avec la Facture en Ligne, vos factures sont disponibles 5 ans sur votre Espace Client : vous pouvez les consulter et les imprimer comme justificatif de domicile.

Vos coordonnées bancaires

Titulaire du compte : MR Roland NIEUVIARTS
Identifiant Créancier SEPA : FR03SYM002381
Référence du compte : Nom de la banque
CRCAM CENTRE FRANCE/AG MOULINS S ALLIER
Référence Unique du Mandat : 00S017440483
Numéro de compte : 1680600820660908532XXXX

Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé sur le compte dont les références apparaissent ci-contre.

Pour tout contact ou réclamation sur ce mode de paiement, la modification ou la révocation du mandat, vous pouvez contacter notre service clients.

Vous pouvez également changer vos coordonnées depuis votre espace client, rubrique « mes informations personnelles » - **particuliers.engie.fr**.

Récapitulatif des montants facturés sur la dernière année



Eléments liés
au Gaz

du 10/04/2023 au 09/04/2024

Abonnement

191,56 €

Consommation

3 032,95 €

Contributions et taxes

416,67 €

TVA

695,46 €



Eléments liés
à l'Electricité

du 12/04/2023 au 11/04/2024

Abonnement

135,35 €

Consommation

625,18 €

Contributions et taxes

45,84 €

TVA

137,77 €

Autre

Service souscrit

71,63 €

Autres

- 0,17 €

TVA

14,33 €

Total TTC

5 366,57 €

Ce texte définit les termes techniques et vous assure que les éléments de la facture sont bien compréhensibles.

⁽¹⁾ Coefficient de conversion : à quoi sert-il ?

Le compteur mesure le volume de gaz naturel (en m³) qui vous a été livré. Cependant l'énergie contenue dans 1m³ de gaz naturel varie en fonction de la composition du gaz naturel et de l'altitude de votre commune. Il est fourni par le Distributeur et permet de calculer le nombre de kWh (ou une valeur approchée) comme suit : Nombre de m³ x coefficient de conversion = nombre de kWh. Il peut être calculé par le Fournisseur pour les consommations intermédiaires, en cas de répartition des consommations par période due à changement de prix au cours de la période de facturation, sur la base des informations communiquées par le Distributeur pour cette période.

⁽²⁾ Abonnement : comment est calculé son prix ?

Ce prix mensuel est calculé à partir de votre abonnement annuel sur la base d'un mois de 30 jours et arrondi au centime d'euro le plus proche. L'abonnement est facturé en fonction du nombre de jours réels facturés. Exemple : sur la base d'un abonnement de 190 EUR HT / an vous paierez en janvier (31 jours) 190 EUR x 31 / 365 = 16,14 EUR HT

⁽³⁾ Détail sur Consommation Obligations

La consommation, pour le calcul du montant dû pour les obligations, est votre consommation globale sur la période considérée, définie grâce aux index (cf. lignes « Consommation Fourniture » ou lignes « Consommation Acheminement »).

⁽⁴⁾ Contributions et Taxes liées à l'énergie

- La CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) s'applique au gaz naturel et à l'électricité. Il s'agit d'une taxe collectée par les Fournisseurs d'énergie et reversée à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- La contribution aux charges de service public de l'électricité est reversée à la caisse des Dépôts et Consignations.
- Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel (TICGN) : Collectée par les Fournisseurs de gaz naturel pour le compte de l'Etat, elle s'applique depuis le 01/04/2014 aux consommations de gaz naturel des particuliers. Le montant de cette taxe est obtenu par division du montant PCI (Pouvoir Calorifique Inférieur) par un coefficient légal de 1,11 donnant ainsi le PCS (Pouvoir Calorifique Supérieur) applicable au Gaz.

Informations et Droits

Informations

Retrouvez toutes les informations sur nos tarifs et nos services d'économies d'énergie sur particuliers.engie.fr

Réclamation ou litige

En cas de réclamation, vous pouvez contacter votre Service Clients par téléphone (Numéro Cristal : 0 969 324 324 - appel non surtaxé), via votre espace client (particuliers.engie.fr) ou par courrier (ENGIE Service Clients TSA 97495 - 76934 ROUEN Cedex 09).

Si les voies de recours internes ont été épuisées, vous pouvez soumettre le différend au Médiateur pour ENGIE, soit par internet www.mediateur-engie.com/contact, soit par simple lettre à ENGIE - COURRIER DU MEDiateur, TSA 27601 - 59973 TOURCOING CEDEX. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 75443 PARIS Cedex 09 ou www.energie-mediateur.fr.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur : www.energie-info.fr ou au **0 800 112 212** (appel gratuit depuis un poste fixe).

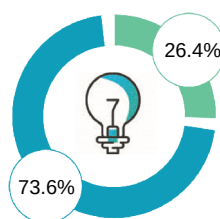
Informations Gouvernementales - Violences Femmes Info :



NUMÉROS
D'URGENCE
17 **114**

Origine de l'Electricité renouvelable produite en France et certifiée par des garanties d'origine pour l'option Elec Vert +

En 2023 : l'Electricité produite pour votre offre est composée de 100 % d'Electricité d'origine renouvelable, provenant d'installations éoliennes et hydrauliques, acquise auprès de nos producteurs partenaires implantés en France et certifiée par des garanties d'origine.



■ Éolien
■ Hydraulique



AFNOR Cert. 90405

Retrouvez par ailleurs les informations relatives à l'origine de l'électricité produite pour notre offre globale d'Electricité et les Indicateurs d'impact environnemental sur la page <https://particuliers.engie.fr/pourquoi-choisir-engie/conseils-transition-energetique/conseils-energies-renouvelables/energie-renouvelable-enr.html> du site particuliers.engie.fr.

VOTRE NOUVEAU CALENDRIER DE PAIEMENT

Pour la période du 12/04/2024 au 11/04/2025



Référence client : 316 743 765

Numéro Compte de Contrat : 522 138 705

Lieu de consommation :

N7 CONTRE ALLEE DES LAURIERS
CONTRE ALLEE DES LAURIERS
03000 MOULINS

MR NIEUVIARTS ROLAND
20 ROUTE DE MOULINS
03460 TREVOL

Cher client,

Voici votre nouveau calendrier de paiement pour la période du 12/04/2024 au 11/04/2025 détaillant les dates de prélèvement et les montants mensuels qui seront prélevés sur votre compte bancaire référencé.



Votre Calendrier de Paiement (date de prélèvement et montant TTC)

	Le 27/05/24	Le 25/06/24	Le 25/07/24	Le 26/08/24	Le 25/09/24	Le 25/10/24	Le 25/11/24	Le 26/12/24	Le 27/01/25	Le 25/02/25	Le 25/03/25
Gaz	363,72 €	363,72 €	363,72 €	363,72 €	363,72 €	363,72 €	363,72 €	363,72 €	363,72 €	363,72 €	363,72 €
Electricité	90,65 €	90,65 €	90,65 €	90,65 €	90,65 €	90,65 €	90,65 €	90,65 €	90,65 €	90,65 €	90,65 €
Services	9,00 €	9,00 €	9,00 €	9,00 €	9,00 €	9,00 €	9,00 €	9,00 €	9,00 €	9,00 €	9,00 €
Total Prélèvement	463,37 €	463,37 €	463,37 €	463,37 €	463,37 €	463,37 €	463,37 €	463,37 €	463,37 €	463,37 €	463,37 €

Comme vous, plus de 5 millions de clients ENGIE ont choisi la mensualisation, Félicitations !

Comment ont été définies vos mensualités ? Celles-ci ont été estimées en fonction des consommations précédentes (ou sur une consommation prévisionnelle d'après les informations que vous nous avez communiquées) :

- consommation en Gaz de 35505 kWh
- consommation en Electricité de 3857 kWh
- services payants : 99,00 €

Et ensuite que se passe-t-il ? Après la dernière mensualité, **une relève ou auto-relève de compteur(s) sera effectuée**. Vous recevrez alors votre **facture annuelle**, calculée sur la base de ce que vous avez réellement consommé déduction faite des mensualités déjà réglées :

- si le solde est en votre faveur, un virement sera effectué sur votre compte bancaire,
- si le solde est en votre défaveur, un prélèvement complémentaire sera effectué : son montant et la date de ce prélèvement seront indiqués sur la facture.

Votre prochaine facture sera émise vers le 11 avril 2025. En effet, grâce à la mensualisation vous ne recevez plus qu'une facture par an !

N'hésitez pas à vous connecter à notre site internet particuliers.engie.fr ou sur notre application mobile afin de suivre vos consommations.

Vos Contacts Utiles

Votre Service Clients Engie



Accédez à votre espace client 24h/24 - 7j/7 : particuliers.engie.fr



Accédez depuis votre application mobile



Du lundi au samedi : 8H-20H

N°Cristal 0 969 324 324

APPEL NON SURTAXÉ



ENGIE, TSA 87494, 76934 ROUEN CEDEX 09

Vos Coordonnées Bancaires

Titulaire du compte : MR Roland NIEUVIARTS

Identifiant Créancier SEPA : FR03SYM002381

Référence du compte : Nom de la banque

CRCAM CENTRE FRANCE/AG MOULINS S ALLIER

Référence Unique du Mandat : 00S017440483

Numéro de compte : 1680600820660908532XXXX